

Oui
à une société plus
accessible !



Informations de la semaine



Bonjour à tous!

Comme vous le savez, nous avons un projet de logement adapté en attente d'approbation et de financement par la Société d'habitation du Québec. Avec les coupures du gouvernement Couillard notre projet se retrouve sur la glace et nous travaillons très fort pour éviter qu'il ne "coule".

Vous trouverez en pièce jointe une version papier de la **Pétition pour la sauvegarde du programme AccèsLogis**, que vous pourrez nous poster.

En ligne sur le site de l'Assemblée nationale, merci de signer et de partager!
<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-5093/index.html>

Marick Tessier

Directrice

Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook

Tél.: 819 849-4949

www.aphcoaticook.ca



L'AQEPA Provincial prépare pour la prochaine revue Entendre qui abordera le thème de la scolarité pour les enfants vivant avec une surdité.

L'AQEPA Provincial est à la recherche de parents qui seraient prêts à témoigner du parcours de leur enfant en milieu scolaire, ainsi que d'enfants qui pourraient témoigner de leur propre parcours.

Si vous êtes intéressés, veuillez les contacter à gestiondesmembres@aqepa.org ou au 514 842 8706

Merci et bonne journée ! ☺

Marjorie Gosselin

Directrice régionale Estrie

AQEPA Estrie

Tél. (819) 829-2737

Site internet : <http://www.aqepa.org>

Facebook : <https://www.facebook.com/AqepaEstrie?ref=hl>

Action Handicap Estrie
172, rue Elaine C.-Poirier
Sherbrooke Qc J1H 2C5

Tél.
819 821-4245
Cell :
819 993-1434

Email
ahe1986@hotmail.com
Sonia Côté



Prochain CA d'AHE
Le 19 février 2015
13 h 00

Comité DP
Le 19 février 2015 9h00

Publié le 10 février 2015 à 05h30 | Mis à jour à 05h30

Assimiler les OSBL à des lobbyistes n'est vraiment pas une bonne idée

Le ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, Jean-Marc Fournier, a annoncé qu'il proposerait ce printemps des modifications à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme. Tout indique qu'il tentera d'y insérer des propositions du Commissaire au lobbyisme et de l'Association québécoise des lobbyistes, dont l'assujettissement de tous les organismes sans but lucratif (OSBL) à la Loi et qu'un «appel au grand public» soit considéré comme du lobbyisme. Or, ces propositions ont été massivement rejetées lors de diverses consultations.

L'assimilation des OSBL à des lobbyistes serait contreproductive, risquerait de limiter leurs interventions publiques et freinerait l'accomplissement de leurs rôles dans la société québécoise.

Le temps précieux des centaines de milliers de personnes oeuvrant au sein des quelque 60 000 OSBL du Québec, souvent bénévoles, ne devrait pas être consacré à remplir des rapports. Exiger que ces personnes s'inscrivent au registre des lobbyistes pourrait assurément les décourager de poursuivre leur implication citoyenne.

Étant pour la transparence, les méthodes d'intervention et les intentions des OSBL se distinguent largement de celles des lobbyistes. Les OSBL interviennent pour défendre des droits ou améliorer les conditions de vie de la population, non seulement ils le font publiquement, mais ils le font au bénéfice de l'intérêt public. En 2007, l'ancien ministre de la Justice Jacques P. Dupuis avait clairement détaillé les raisons justifiant l'exclusion des OSBL: « Le législateur ne voulait pas viser les associations ou groupements qui s'occupent de promouvoir les causes d'intérêt commun susceptibles de profiter à la collectivité (en matière environnementale, par exemple) par opposition à ceux qui défendent l'intérêt économique de quelques personnes ou groupes de personnes » (*Rapport sur la mise en oeuvre de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et du Code de déontologie des lobbyistes*, 2007, page 15).

Inquiets que ce principe ne soit pas respecté par une modification de la Loi, plus de 750 organismes et personnes ont déjà signé une lettre affirmant leur opposition à un élargissement de celle-ci, clamant que cela causerait davantage de problèmes que cela n'en résoudrait. La lettre et le nom des organismes signataires sont disponibles à <http://bit.ly/1xIS1gQ>

Une délégation d'organismes vient de demander une rencontre avec le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et le ministre Jean-Marc Fournier, afin de lui présenter la position des signataires. Espérons que le gouvernement prêtera une oreille attentive à leurs préoccupations. La cueillette de signature se poursuivra jusqu'à ce qu'une rencontre ait lieu.

Pour le Groupe des organisations opposées à l'assujettissement de tous les OSBL à la Loi sur le lobbyisme

- INSCRIPTION ET SONDAGE À REMPLIR AVANT LE 27 FÉVRIER 2015 -

Voici le lien web de la campagne de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires/bénévoles, il est encore possible de signer la lettre sur le lobbyisme, en vous rendant sur le site : <http://trpocb.typepad.com/trpocb/2014/11/lobbyisme-signature-de-la-lettre-la-loi-sur-la-transparence-et-léthique-en-matière-de-lobbyisme-doit.html>

Rappelons que cette démarche vise à ce que les OSBL ne soient pas régis par la loi encadrant le lobbyisme, ce que tente de faire le gouvernement.



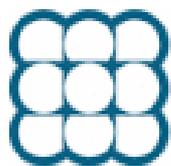
RÉPIT GRATUIT

Bloc de 4 h minimum et 8 h maximum



Handi Apte est en mesure d'offrir du répit, gratuitement, aux familles de personnes handicapées physiques de Sherbrooke, en bloc de 4 heures minimum et 8 heures maximum pour un total de 32 heures pour l'année. Ce sera possible de jour, de soir ou de fin de semaine.

Ce service est offert par leurs travailleuses et travailleurs en soutien à domicile. Ce sont des personnes habituées à travailler avec des personnes handicapées physiques et à donner des services. Exemple : surveillance, aide aux repas, aide pour aller aux toilettes, etc.



FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
SPÉCIALISTES
DU QUÉBEC

Grâce à l'entente avec la Fondation de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Handi Apte peut permettre aux proches de personnes handicapées physiques de mieux vivre et de s'accorder un moment pour eux. Nous savons que les proches doivent aider, soutenir quotidiennement, et ce, pendant des années leur enfant ou leur conjoint. C'est l'histoire d'une vie...

Pour infos
ou inscription :
819 562-8877, poste 0

J'ai reçu un téléphone de quelqu'un qui a un lit d'hôpital à donner pour ceux et celles qui sont intéressé, je vous transférer son numéros de téléphone.

